

0171455P  
ACADEMIE DE POITIERS  
LPO LYCEE DES METIERS MARCEL DASSAULT  
40 AVENUE MARCEL DASSAULT  
17300 ROCHEFORT  
Tel : 0546881300

ACTE TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 33

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres de la CP : 12

Quorum : 7

Nombre de présents : 9

La commission permanente

Convoquée le : 18/01/2021

Réunie le : 25/01/2021

Sous la présidence de : Yann-Herve Chartier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-22, R.421-41, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
- la délibération du conseil d'administration du 03/11/2020 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

**Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Avenant SSI. D'un commun accord entre les parties, le lycée de l'atlantique à Royan est retiré des établissements adhérents au lot 2 du groupement d'achats détenu par l'entreprise APS à Langon (33210). Aucun dédommagement ne sera accordé à l'entreprise APS.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	9
Pour :	9
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0